



**Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire**

**Québec**

**LE DÉPUTÉ LUC FERLAND ANNONCE LE VERSEMENT  
D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 100000\$  
À LA VILLE DE CHAPAI DANS LA RÉGION  
NORD-DU-QUÉBEC**

Chapais, le 11 décembre 2013 – Le député d'Ungava et adjoint parlementaire à la ministre des Ressources naturelles (volet affaires nordiques), monsieur Luc Ferland, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministre des Transports et député de Jonquière, monsieur Sylvain Gaudreault, et du ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, est heureux d'annoncer aujourd'hui le versement d'une aide financière de 100 000 \$, à la Ville de Chapais, dans la région du Nord-du-Québec. Cette aide financière, qui provient du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA), servira à la réfection des trottoirs le long du boulevard Springer et à l'aménagement d'aires de repos utilisées par les aînés.

Grâce au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés, les municipalités engagées dans la démarche MADA ont accès à des fonds visant à les soutenir dans la réalisation de petits projets d'infrastructures en faveur des aînés et de leurs proches.

«L'annonce d'aujourd'hui vient appuyer l'engagement pris par la Ville de Chapais à l'égard des aînés. Ainsi, l'aide consentie permettra d'effectuer certaines interventions le long du boulevard Springer. Grâce à la réalisation de ce projet, les personnes âgées pourront se déplacer de façon plus sécuritaire le long de cette artère principale et aussi profiter des nouvelles aires de repos. Ce projet s'inscrit dans une démarche concertée avec les aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser un vieillissement actif », a déclaré le député Luc Ferland.

«Je suis fier de l'engagement de notre gouvernement envers les aînés dans le cadre de la démarche MADA, cette belle initiative mise de l'avant il y a quelques années et à laquelle est associé le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dont je suis responsable. Améliorer les conditions de vie de nos aînés, c'est contribuer à leur épanouissement comme individu dans la communauté. C'est assumer ensemble une responsabilité qui nous interpelle tous pour ainsi faire du Québec un endroit où il fait bon vieillir », a fait savoir le ministre Sylvain Gaudreault.

«Ce projet, comme plusieurs autres qui voient le jour dans toutes les régions du Québec, confirme la priorité qu'accorde notre gouvernement à la qualité de vie des aînés. Je tiens à saluer l'initiative de la Ville de Chapais et des efforts déployés par les responsables pour les travaux d'amélioration prévus en bordure du boulevard Springer. Ce projet vient répondre aux besoins des personnes âgées de cette communauté et contribuera ainsi à leur sécurité et à leur qualité de vie tout en leur permettant de rester actifs le plus longtemps possible», a ajouté le ministre Réjean Hébert.

Sommairement, le projet consiste à exécuter des travaux de réfection aux descentes de trottoirs le long du boulevard Springer et à y aménager quelques aires de repos. Il comprend également l'installation de mobilier urbain ainsi que divers travaux d'aménagement paysager pour l'embellissement de ces lieux. À terme, ces interventions et ajouts favoriseront le mieux-être et la qualité de vie des aînés tout en permettant à tous de profiter de ces espaces communs embellis et réaménagés.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement total de 125 000 \$. En vertu du volet 2.5 du PIQM, le gouvernement du Québec contribue 100 000 \$ pour ce projet.

Le PIQM-MADA est doté d'une enveloppe annuelle de 3 M\$ du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, réservée pour le financement d'infrastructures répondant aux besoins des personnes âgées. Depuis 2010, ce sont 137 projets qui bénéficient de cette enveloppe accessible aux municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés. Ces investissements s'inscrivent dans le Plan québécois des infrastructures. Le programme PIQM-MADA est aussi une action inscrite dans la politique *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec*.

Fortement aujourd'hui de l'adhésion de 704 municipalités ou MAC, la démarche MADA a été implantée au Québec par le Secrétariat aux aînés en 2008 et se poursuit sous la responsabilité du ministre responsable des aînés et ministre de la Santé et des Services sociaux. Cette démarche s'inspire d'une approche élaborée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et le modèle qu'elle propose a été conçu pour permettre aux citoyens de vieillir tout en demeurant actifs au sein de leur communauté. La collaboration de l'ensemble de la collectivité constitue l'une des conditions gagnantes de la démarche, mais celle-ci ne pourrait réussir pleinement sans la participation des personnes âgées elles-mêmes et celle des organismes locaux qui les représentent. Le Québec est considéré par l'OMS comme la société la plus avancée au monde dans l'application de cette démarche fondée sur l'adaptation des politiques et des services municipaux au vieillissement de la population.

-30-

**Sources :**

Marie-Eve Imonti  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
514-873-2622

Ariane Lareau  
Attachée de presse  
Ministre de la Santé et des Services sociaux,  
ministre responsable des Aînés et  
ministre responsable de la région de l'Estrie  
418-266-7171

Nicole St-Louis  
Attachée politique  
Bureau de circonscription du  
député d'Ungava  
418-748-6046

**Information :**

Émilie Lord  
Direction des communications  
Ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
418-691-2015